

Association Deux Pieds Deux Roues

5, avenue Collignon

31200 Toulouse

Tel : 05 34 30 94 18

Courriel : toulouse@fubicy.org



Numéros SIRET : 413 468 356 00030

Numéros APE : 9499Z

À l'attention de :

Responsable « réseau cyclable »
Pôle territorial Nord
Campus Trafic
2 Impasse Alphonse Bremond
ZA de Montblanc
31200 TOULOUSE

Toulouse, le 31/08/2016

Objet : « Piste cyclable Launaguet – Barrières/Chicanes – Qualification voie verte »

Monsieur,

Je vous écris pour avoir quelques informations et renseignements.

1) En effet, à Launaguet sur la piste cyclable qui va des tennis au nouveau gymnase de la Palanque, huit accès ont été signalés sur l'application Vélobis le 21 novembre 2014, du fait de la présence de chicanes/barrières très pénalisantes pour l'accès à cette piste cyclable (photos en PJ).

Sur Vélobis :

« **Réponse de la collectivité** : Prévu pour 2015 en concertation avec la mairie. Inutile d'écrire 8 fois le même problème, d'autant que c'est déjà pris en compte... »

A ce jour seul l'accès coté gymnase (City stade) a été réaménagé.

Qu'en est-il pour les sept autres accès ?

Depuis plus de 30 ans, l'Association 2P2R a pour but de promouvoir, sécuriser et faciliter la pratique de la marche et du vélo dans l'agglomération toulousaine.

<http://toulouse.fubicy.org> Permanence : Mercredi 17h à 19h30

2) De plus, cette piste est qualifiée de « voie verte » de par les panneaux de type C115 installés aux entrées.



Mais il ne suffit pas de mettre des panneaux C115 pour faire une voie verte, encore faut-il qu'elle réponde aux critères du Cahier des charges du « Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes » du 05 janvier 2001 (Document en PJ de l'email).

L'article 1.2 de ce cahier des charges stipule :

Les " **voies vertes** " sont des aménagements en site propre réservés aux déplacements non motorisés. Elles sont destinées aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite et, dans certains cas, aux cavaliers, dans le cadre du tourisme, des loisirs et des déplacements de la population locale. Elles doivent être accessibles au plus grand nombre, sans grande exigence physique particulière, sécurisées et jalonnées.



Mettre un panneau C115 sur un accès de type « Impasse Maniou » est un non-sens.

Il est évident que cet accès n'est pas prévu pour les cyclistes, les PMR, ni même les poussettes.

La Fiche vélo N°36 éditée par le CEREMA sur « les dispositifs anti-accès motorisés » (Document en PJ de l'email) dénigre bien ce type d'équipement contraignant pour tous et propose des solutions plus judicieuses.



Accès par chemin Boudou

A noter que le nouvel accès créé pour cette piste cyclable (Chemin Boudou) reprend bien les préconisations de cette fiche

Nous souhaitons que la modification des points noirs se fasse rapidement et puissent confirmer les informations de la Fiche vélo N°36 du CEREMA à la page 13 sur « les retours d'expériences » :

« À Toulouse Métropole, nous démontons quasi-systématiquement les dispositifs en chicanes en entrées et sorties de piste ou voie verte. En effet, ces dispositifs pénalisent grandement les vélos volumineux et autres poussettes extra larges alors qu'elles n'empêchent pas les intrusions de scooters. S'il y a des risques d'intrusion d'automobiles, nous remplaçons à ce moment-là par des potelets à mémoire de forme avec dispositif rétro réfléchissant + marquage au sol d'accompagnement dans l'axe de la piste.

Nous avons néanmoins décidé de maintenir les chicanes dans certains - et rares - cas particuliers : débouché d'une piste cyclable en forte descente sur une chaussée par exemple pour protéger les cyclistes»

Direction Mobilités Gestion Réseaux »

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations cyclistes.

Pour l'Association 2P2R,
Représentant Antenne de Launaguet
Bernard CELY
Tèl : 06.95.16.84.31

Lettre envoyée par email le 31/08/2016
avec en PJ de l'email : CdC du « Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes » du 05 janvier 2001
La Fiche vélo N°36 du CEREMA sur « les dispositifs anti-accès motorisés »

Copie de l'email : Mairie de Launaguet (André PUYO)
Arnaud TURLAN (TM DMGR)
Blaise DELMAS (TM DMGR)
CA 2P2R

Depuis plus de 30 ans, l'Association Vélo a pour but de promouvoir, sécuriser et faciliter la pratique de la marche et du vélo dans l'agglomération toulousaine.
<http://toulouse.fubicy.org> Permanences : Mercredi 17h30 à 19h30

Photos des huit points d'accès mentionnés dans Vélobs
le 21 novembre 2014



Place François Auriol
(Déjà signalé sur Vélobs le 11 mai 2012)



Impasse Maniou



Impasse du Pont



Rue JJ Rousseau



Cours Voltaire



Rue Abbé Grégoire

Depuis plus de 30 ans, l'Association Vélo a pour but de promouvoir, sécuriser et faciliter la pratique de la marche et du vélo dans l'agglomération toulousaine.
<http://toulouse.fubicy.org> Permanences : Mercredi 17h30 à 19h30



Rue Gérard Philippe



Passerelle City Stade
ancienne version



Passerelle City Stade
nouvelle version

Depuis plus de 30 ans, l'Association Vélo a pour but de promouvoir, sécuriser et faciliter la pratique de la marche et du vélo dans l'agglomération toulousaine.
<http://toulouse.fubicy.org> Permanences : Mercredi 17h30 à 19h30